



DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Courtier exerçant selon les modalités de l'article L.521-2 II b) du code des assurances

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son courtier. Elle résume toutes les informations que le conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au client dès le début de la relation. Vous avez choisi dans votre démarche, de vous assister d'un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

A3S Courtage Courtier en assurances

SARL au capital de 15000 €, représentée par Mr Stéphane BOUISSOU (Gérant majoritaire)

Siège social : 955 Avenue de l'Agau, « Le Village du Lez » – 34970 LATTES

Numéro SIREN : 753 821 057 – RCS Montpellier.

Le cabinet est joignable à contact@a3s-courtage.fr ou par téléphone au 04 67 68 85 18

Statuts réglementés

A3S Courtage est immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie « Courtier d'assurance » sous le numéro 13005490 (www.orias.fr - 1 Rue Jules Lefebvre, 75009 Paris).

A3S Courtage n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance mais son analyse se fonde sur un nombre restreint de contrats d'assurances présents sur le marché. Ses principaux partenaires assureurs sont : AVIVA, ENTORIA, APRIL, ALLIANZ, HENNER, GENERALI, FFA (Il peut vous être communiqué, sur simple demande, la liste complète des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille).

Compagnies d'assurances possédant des liens financiers avec le cabinet : NEANT

Autorité de tutelle

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

Assurance professionnelle

Dans le cadre de son activité, A3S Courtage a souscrit une assurance de responsabilité civile ainsi qu'une garantie financière auprès de MMA IARD ENTREPRISE.

Rémunération

Le détail de la rémunération du courtier par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, vous sera fourni avant toute souscription.

Dans le cas où le client souhaiterait une étude, du suivi dans l'analyse de son dossier, le montant des honoraires sera fixé d'un commun accord et validé par une lettre de mission spécifique.

Informations sur les modes de communications

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.



Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Courtage en assurances et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Stéphane Bouissou, en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : sb@a3s-courtage.fr. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Réclamation

En cas de **réclamation** vous pouvez-vous adresser à A3S COURTAGE – Service réclamation – 955 Avenue de l'Agau, « Le Village du Lez », 34970 LATTES ou par email : sb@a3s-courtage.fr

En cas d'échec de votre réclamation, vous pouvez vous adresser au **Médiateur de l'Assurance** par courrier à La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110 75441 Paris CEDEX 09, ou par mail : le.mediateur@mediation-assurance.org.

Fait en deux (2) exemplaires, dont un (1) remis au client le

Le Client

Nom du Client / Raison Sociale

Le Courtier : A3S Courtage

représenté par Stéphane BOUISSOU